



Le 23 Juillet 2021,

Chèr(e)s Adhérent(e)s, Chères Familles,

Après deux saisons bien particulières et difficiles, nous préparons notre rentrée Judo, une rentrée que nous mettons volontairement sous le signe du **R** de **R**entrée.



**R** comme  
**résistance**

Le propre du Judoka est sa capacité à résister à l'adversité et à utiliser les épreuves rencontrées pour se renforcer et s'aguerrir. Notre association est une association de Judokas, donc à nous de démontrer nos qualités de Judoka en restant plus fort que cette crise sanitaire.

**R** comme  
**remerciements**

Comment ne pas remercier tous nos adhérents et pratiquants pour leur support et leur solidarité tout au long de ces deux saisons. Merci à vous, grands et petits, vous qui ne nous avez jamais laissé tomber !

**R** comme  
**remise exceptionnelle**

Après deux saisons très compliquées, il nous semblait impossible de ne pas faire un geste envers nos adhérents. Lors de la saison 20/21, nous avons calculé qu'en moyenne 70% de la pratique avait été gâchée. Nous proposons donc à tous nos adhérents de la saison passée et à jour de règlement, de profiter d'une remise de 70 % du prix de leur cotisation pour cette nouvelle saison (hors coût de licence FFJDA).

**R** comme  
**renouveau**

Même si l'avenir immédiat reste encore assez incertain pour quelques mois, nous restons plus que jamais motivés et décidés à former de jeunes Judokas. Les projets sont nombreux et nous ferons tout pour les réaliser! N'oublions pas que notre nouveau Dojo de Loriol ouvrira ses portes la saison prochaine.

**R** comme  
**réunir**

Enfin, pour des adeptes du contact comme le sont les judokas, la distanciation sociale est particulièrement difficile à vivre. Nous faisons le pari que cette saison sera celle du retour des « poignées de main » et des randoris (combats) et ça commence par se retrouver lors des forums des associations à Loriol et Livron en Septembre. On vous y attend avec impatience !

Nous restons à votre disposition pour tous les renseignements dont vous aurez besoin.

**L'Equipe du Dojo Confluence**



## COMMENT COMPLÉTER ET QUAND REMETTRE LE DOSSIER

### 1/ Que doit comporter le dossier ?

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Fiche d'inscription complétée : <a href="#">page 4</a>          | <input type="checkbox"/> La Licence: <a href="#">page 12</a>                 |
| <input type="checkbox"/> Fiche Groupes et Règlement : <a href="#">page 5</a>             | <input type="checkbox"/> Le certificat médical : <a href="#">page 8-11</a>   |
| <input type="checkbox"/> Autori. Parentale & Attestation mineurs: <a href="#">page 6</a> | <input type="checkbox"/> Déclaration sur l'honneur : <a href="#">page 12</a> |
- Le règlement dans son intégralité**

### 2/ Quand et où rapporter le Dossier ?

Le dossier est à remettre (complet uniquement) aux membres du bureau aux journées d'inscription.

**Samedi 04/09** : 14h00-17h

Forums des Associations Loriol et Livron (\*)

**Lundi 20/09** : 18h30-19h30 Dojo Loriol

**Vendredi 24/09** : 18h00-19h30 Dojo Livron

**Lundi 18/10** : 18h30-19h30 Dojo Loriol

**Vendredi 22/10** : 18h00-19h30 Dojo Livron

(\*) Retrait possible de dossiers d'inscription imprimés

Vous pouvez aussi envoyer (ou déposer) le dossier complet sous pli à l'adresse postale du Club :

**DOJO CONFLUENCE**

Maison des Associations A. Rouyer, Place Hannibal - 26270 LORIOLE S/ DROME

## **IMPORTANT !!**

Seuls les dossiers remis **complets** seront acceptés, certificat médical ou attestations obligatoires  
Les adhérents qui n'ont pas régularisé leur dossier au **22/10/2021** ne pourront plus assister au cours  
**Pas de Remise de Dossier aux Professeurs - Merci**

### 3/ Comment Réduire le coût de sa cotisation ?

Notre association fait le maximum pour rendre notre activité accessible à tous, à ce titre nous acceptons : Coupons sport - la carte Pass'Sport - Top Dép'art (saison en cours).

Pour pouvoir correctement bénéficier de ces aides, merci de vous retourner vers les organismes les proposant (CAF, Région, CE Société, ANCV...).

Ces réductions représentent un surplus de travail administratif, merci de bien respecter les consignes en nous fournissant rapidement tous les éléments nécessaires dans les temps sous peine de refus.

« **Réduction Famille** » : Dans un même foyer, le premier adhérent paie son adhésion complètement, les autres membres du foyer bénéficient d'une réduction de 20€ chacun.

« **Remise exceptionnelle** » : Les adhérents de la saison passée et à jour de cotisation, peuvent bénéficier pour cette saison d'une remise de 70% du montant de leur adhésion (hors licence FJDA de 40€).

### 4/ Comment obtenir une attestation ou un reçu ?

Nous rappelons qu'une association Loi 1901 ne peut émettre de facture pour le règlement des cotisations mais seulement un « reçu » (attestation). **Chaque adhérent le demandant** se verra remettre une attestation pour le montant de la cotisation réglée. Les demandes sont à envoyer à l'adresse du bureau : [bureau@dojo-confluence.org](mailto:bureau@dojo-confluence.org). Aucun duplicata ne sera fourni (merci d'en prendre soin).



HORAIRES DES COURS					
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	DIMANCHE
	LORIOI	LIVRON	LORIOI	LIVRON	LIVRON
17h		<b>JUDO</b>		<b>JUDO</b>	<b>OPEN DOJO</b> 10h00-12h00  <b>Entraînement Libre</b>  (Préinscription obligatoire)
		<b>ÉVEIL</b>		<b>DÉBUTANTS</b>	
		4-5 ans		6-8 ans	
	<b>JUDO</b>	17h00 – 18h00	<b>JUDO</b>	17h00 - 18h00	
18h	<b>DÉBUTANTS</b>		<b>DÉBUTANTS</b>		
	6-8 ans	<b>JUDO</b>	6-8 ans	<b>JUDO</b>	
	17h30 - 19h00	<b>ESPOIRS</b>	17h30 - 19h00	<b>ESPOIRS</b>	
		9 – 13 ans		9 – 13 ans	
19h		18h00 - 19h30		18h00 - 19h30	
	<b>JUDO</b>				
	<b>ESPOIRS</b>		<b>TAÏSO</b>		
	9 – 13 ans		15-99 ans		
20h	19h00 - 20h30	<b>JUDO</b>	19h30 - 20h45	<b>JUDO</b>	
		<b>ADOS - ADULTES</b>		<b>ADOS - ADULTES</b>	
	<b>TAÏSO</b>	14 – 99 ans		14 – 99 ans	
	15-99 ans	19h30 - 21h30		19h30 - 21h30	
21h	20h30 - 21h30				

TARIF DES COURS				
CODES	Activités	Tarifs Saison	Licence FFJDA (obligatoire)	Lieux
<b>A</b>	Forfait Judo Éveil	132 Euros	40 €	Livron
<b>B</b>	Forfait Judo Débutants	162 Euros	40 €	Loriol / Livron
<b>C</b>	Forfait Judo Espoirs - Ados (du groupe Adultes)	172 Euros	40 €	Loriol / Livron
<b>D</b>	Forfait Judo Adultes	217 Euros	40 €	Livron uniquement
<b>E</b>	Forfait Judo Étudiants (1 cours/sem)	132 Euros	40 €	Livron uniquement
<b>F</b>	Forfait Taïso	112 Euros	40 €	Loriol uniquement

Les forfaits C & D donnent accès à la section Taïso.

Les Forfaits B & C donnent accès aux 3 cours par semaine (Cycle normal de progression – Recommandé par les Professeurs).

Le passeport sportif (12€) est obligatoire pour les compétitions officielles à partir de l'âge de 6 ans. Il est valable plusieurs années. Télécharger le formulaire de demande sur le site du club ou renseignez-vous auprès des professeurs.

Il est possible de régler en une, deux, trois ou quatre fois. Tous les chèques devront être établis et remis lors de l'inscription libellés au nom du **Dojo Confluence** et avec le mois d'encaissement indiqué au dos et nom/prénom de l'adhérent.  
(pas plus de 6 mois entre la première et la dernière échéance, pas de chèques ant-datés et pas de centimes sur les échéances)

#### DOJO CONFLUENCE

Association Loi 1901 – Déclarée le 16/01/1973 – N°W263001153/0263004877 - Maison des Associations A. Rouyer, Place Hannibal - 26270 LORIOI S/DRÔME



## FICHE D'INSCRIPTION

-\* Toutes ces informations sont strictement confidentielles et traitées comme telles \*-

ADHÉRENT			
NOM			PRÉNOM
SEXE	<b>M</b>	<b>F</b>	DATE NAISSANCE
ADRESSE			
CP		VILLE	
GRADE		N°Licence	
COORDONNÉES			
Fixe Perso			Mobile Perso
Fixe Pro			Mobile Pro
Email			
<i>(obligatoire... merci de soigner l'écriture)</i>			
Coordonnées des Responsables Légaux (obligatoire pour les mineurs)			
RESPONSABLE LÉGAL 'A'			
NOM			PRÉNOM
<i>Renseigner l'adresse uniquement si elle est différente de celle de l'Adhérent</i>			
ADRESSE			
CP		VILLE	
COORDONNÉES			
Fixe Perso			Mobile Perso
Fixe Pro			Mobile Pro
Email			
<i>(obligatoire... merci de soigner l'écriture)</i>			
RESPONSABLE LÉGAL 'B'			
NOM			PRÉNOM
<i>Renseigner l'adresse uniquement si elle est différente de celle de l'Adhérent</i>			
ADRESSE			
CP		VILLE	
COORDONNÉES			
Fixe Perso			Mobile Perso
Fixe Pro			Mobile Pro
Email			
<i>(obligatoire... merci de soigner l'écriture)</i>			
<p>Dans le mois suivant la remise de votre dossier, vous recevrez des emails de demande de confirmation pour vos adresses.</p> <p>Merci de bien répondre à ces emails pour recevoir toutes les infos du club par la suite</p>			
<b>Merci de nous indiquer tout changement important survenant en cours d'année</b>			

MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT – EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE



## FICHE GROUPES & RÈGLEMENT (suivez les flèches)

Partie à remplir en se référant à la page 3 et l'aide des membres du Bureau en cas de doute...Merci

J'indique mon code tarif (A à F)	<b>1</b> → _____	Montant de l'adhésion (hors licence FFJDA)	<b>2</b> → _____ €
Je choisis mes GROUPES (G01 à G11)	<b>3</b> → G_____	G_____	G_____
<p>Si j'étais adhérent pendant la saison 2020-2021 et que j'avais réglé mon adhésion dans son intégralité, je peux appliquer une remise de 70 % du montant de mon adhésion. Pour calculer le montant de ma remise, je prends le montant de l'adhésion indiqué en <b>2</b>, je le multiplie par 0,7 et j'arrondis à l'euro inférieur.</p> <p><b>Exemple:</b> j'ai payé 257€ en 2020-2021, j'enlève 40€ de licence et je multiplie par 0,7. Ma réduction pour cette année est donc de <math>(257-40) \times 0,7 = 151€</math></p>			<b>4</b> → - _____ €
RÉDUCTION FAMILLE (-20€) <small>Uniquement si je ne bénéficie pas de la remise de 70% ci-dessus</small>	<b>5</b> → OUI	NON	- _____ €
<b>6</b> → Coût Adhésion ( <b>2</b> - <b>4</b> ou <b>2</b> - <b>5</b> ):			= _____ €
<b>7</b> → Licence FFJDA (obligatoire)			+ 40 €
<b>8</b> → TOTAL A PAYER ( <b>6</b> + <b>7</b> ):			_____ €
<b>9</b> → <b>Comment réglez-vous ?</b> (chèques établis au nom de « DOJO CONFLUENCE »)			
Chèque n°1..... €	Pass'Sport/M'RA ..... € (Fournir photocopie carte)		
Chèque n°2..... €	Numéro carte _____		
Chèque n°3..... €	TopDépart ..... €		
Chèque n°4..... €	(Saison en cours uniquement)		
Autre ..... €			
<b>10</b> → <b>COMMENT NOUS AIDER TOUT EN RÉDUISANT VOS IMPÔTS ?</b>			
<p>Si vous souhaitez nous aider et contribuer à l'équilibre financier du Club, vous pouvez rejoindre le cercle des nos généreux partenaires en faisant un don à l'ordre du DOJO CONFLUENCE. Ces dons permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer.</p> <p>Pour rappel, l'intégralité du budget du club est utilisé pour le fonctionnement de l'association (salaire du professeur et activités du club). Les détails financiers sont exposés en toute transparence lors de chaque A.G. à laquelle il est possible d'assister.</p> <p><u>Merci de faire un règlement séparé pour les dons et pensez à demander votre attestation</u></p>			Montant du don  _____ €





## CERTIFICAT MÉDICAL 2021-2022

La réglementation concernant les certificats médicaux pour les activités sportives a été « simplifiée » au niveau national. Cette réglementation s'applique à la FFJDA (Fédération Française de Judo). Donc, **même si notre association vous recommande fortement le certificat médical annuel**, nous accepterons la nouvelle réglementation. Il existe plusieurs cas de figure en fonction de l'âge de l'adhérent et de la date de son dernier certificat médical. On vous explique tout ici :

### Pour les adhérents mineurs

1. Remplir le « Questionnaire Médical Mineur » (p.10).
2. Si toutes les réponses sont négatives, nous fournir l'attestation « Prise de Licence Mineurs » (p.11), dans le cas contraire, vous devez nous fournir un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du Judo en compétition de moins de 6 mois.

### Pour les adhérents majeurs

1. Si vous êtes nouveau licencié à la FFJDA, vous devez fournir un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du Judo/Taïso en compétition de moins de 6 mois.
2. Si vous êtes licencié à la FFJDA et que vous n'avez pas fourni de certificat médical depuis 2 saisons, vous devez fournir Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du Judo/Taïso en compétition de moins de 6 mois.
3. Si vous n'êtes pas dans les 2 premiers cas de figure, vous devez alors remplir le « Questionnaire QS-SPORT » (p.9). Si toutes les réponses sont négatives, vous devez nous fournir l'attestation « Prise de Licence Majeurs »(p.10), dans le cas contraire, vous devez nous fournir un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du Judo/Taïso en compétition de moins de 6 mois.

### Attention

- Les questionnaires santé sont confidentiels (secret médical), il vous revient donc de les conserver.
- Le club n'archive pas les certificats médicaux des années n-1, n-2 ...etc. Il vous revient donc de les conserver (idéalement en les plaçant dans le passeport de Judo).

### Pass Sanitaire

**Attention, en respect de la réglementation en vigueur,  
le pass sanitaire sera exigé pour tous les pratiquants à partir de 12 ans !**



## Questionnaire QS Sport



### Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

#### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



## Attestation « Prise de Licence Majeurs »



PRISE DE LICENCE  
MAJEURS

ATTESTATION QS sport

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]..... ,  
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et avoir répondu par la  
négative à l'ensemble des rubriques.*

*Date et signature du sportif.*



## Questionnaire Médical Mineur

### QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR



En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

*Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux garder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.			
Tu es : <input type="checkbox"/> une fille <input type="checkbox"/> un garçon			
Ton âge : <input type="text"/> ans		OUI	NON
L'année dernière	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
	As-tu été opéré(e) ?		
	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?			
Ces 2 dernières semaines	Te sens-tu très fatigué(e) ?		
	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
	Te sens-tu triste ou inquiet ?		
	Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?			
Aujourd'hui	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
<b>À faire remplir par les parents</b>			
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?			
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?			
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)			

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



## Attestation « Prise de Licence Mineurs »



PRISE DE LICENCE  
MINEURS

ATTESTATION  
QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM].....,  
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM].....,  
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR  
(arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

*Date et signature du représentant légal.*



## ASSURANCE

D A 5 0 2 0

DOJO CONFLUENCE



FORMULAIRE LICENCE FFJDA de la SAISON SPORTIVE 2021 - 2022

JUDO JUJITSU

Numéro de licence

renouvellement ou déjà licencié

Prix de la licence : 40 € / 20 € âgé de 4 ans et moins

Nom :

Prénom

Nom de jeune fille

(en cas de changement de situation)

Sexe(F ou M)

Date de naissance

Dojo:

A-B-C (à remplir par le club). Si le club à plusieurs dojo, les identifier par une lettre, les listes que vous recevrez seront classées par ordre alphabétique de dojo ainsi que les formulaires de renouvellement de licences.

Code postal

Adresse complète - N° de rue :

Nom de rue

Couleur de la ceinture:

(BA)Blanche,(BJ)Blanche/Jaune, (JA)Jaune, (JO)Jaune/Orange, (Or)Orange,  
(OV)Orange/Verte, (VE)Verte,(BE)Bleu,(MA)Marron

Date :

CN : DAN

email

Téléphone portable:

Certificat médical : J'atteste être (ou que mon enfant est) titulaire d'un certificat médical valide établissant l'absence de contre-indication à la pratique :

- 1 du sport

ou Questionnaire (\*)

- 2 du sport en compétition

ou Questionnaire (\*)

- 3 licencié non pratiquant (exonéré de certificat médical)

(\*) Uniquement valable pour les 2 renouvellements suivant la dernière présentation d'un certificat médical et si le demandeur atteste avoir répondu "NON" à l'ensemble des rubriques du questionnaire de santé

- DONNEES PERSONNELLES (RGDP) - Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFJDA. A défaut, votre demande de licence ou renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. Vous autorisez expressément la FFJDA à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. La FFJDA vous informe qu'elle est susceptible de vous adresser, en tant que licencié, des informations sur les activités et la vie de la fédération et des disciplines fédérales. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service licences de la FFJDA [licences@ffjudo.com](mailto:licences@ffjudo.com), auprès de votre club via l'espace club ou directement via votre espace licencié.

Je souhaite recevoir par la FFJDA, des informations ou des offres notamment commerciales de partenaires économiques de la FFJDA (vos données personnelles ne seront pas transmises à ces partenaires) : OUI / NON

- ASSURANCE :

L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFJDA auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances. Par ailleurs, la FFJDA lui donne la possibilité de bénéficier de l'assurance Accidents Corporels, souscrite auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances. Le soussigné déclare avoir pris connaissance et accepté l'ensemble de ces garanties telles qu'indiquées dans la notice d'information qui lui est remise ce jour. Le montant de l'assurance Accidents Corporels est de 2,00 € TTC.

L'adhésion à plusieurs disciplines fédérales n'entraîne pas le cumul de garanties d'assurances.

Le soussigné déclare avoir été informé, dans la notice d'assurance, des possibilités d'extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base ou de toute autre garantie adaptée à sa situation qu'il peut avoir intérêt à souscrire personnellement auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (bulletin de souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA [www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com)) ou de l'assureur de son choix.

La FFJDA informe ses licenciés de leur intérêt à souscrire une assurance Accidents Corporels. En cas de refus de souscription de l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA, le club doit s'assurer que le soussigné a bien pris connaissance des informations assurances figurant au dos du formulaire à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

**Refus d'assurance :** Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance

Accidents Corporels proposée par la FFJDA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique Il ne règlera pas la somme de 2,00 € TTC avec la licence.

Date:

SIGNATURE POUR REFUSER L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS PROPOSEE PAR LA FFJDA

La licence est obligatoire avant le 1er septembre 2021 pour les trois dirigeants du club ou de la section (Président, Secrétaire Général et Trésorier) et doit faire partie du 1er envoi, afin de permettre au club de bénéficier des garanties de responsabilité civile et de protection juridique.

Attention : ce document précise au dos les garanties complémentaires qui peuvent être souscrites auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances. Les notices d'assurance sont téléchargeables sur le lien suivant :

<http://www.ffjudo.com/assurances>

### GUIDE D'UTILISATION

La présente demande de licence doit impérativement être datée et signée par l'adhérent ou son représentant légal  
LA NOTICE EST LUE AVANT LA SIGNATURE DES PRESENTES ET CONSERVEE PAR L'ADHERENT

Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de la FFJDA (recueil des textes officiels disponible auprès du club et sur [www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com))

Représentant légal :

(nom et qualité)

" Lu et Approuvé "

date et signature obligatoire

Date : / / 202\_



Fédération Française de Judo, Ju-jitsu, Kendo et Disciplines Associées - Institut du Judo - 21/25, avenue de la Porte de Châtillon - 75680 PARIS Cedex 14  
- Service Licences : 0140521592 email : [licences@ffjudo.com](mailto:licences@ffjudo.com)

### DOJO CONFLUENCE

Association Loi 1901 - Déclarée le 16/01/1973 - N°W263001153/0263004877 - Maison des Associations A. Rouyer, Place Hannibal - 26270 LORIOL S/DRÔME



## ASSURANCE (notice)

### EXTRAIT DU CONTRAT D'ASSURANCE commun avec ma demande de licence

**2021/2022** L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) est incluse dans le prix de la licence. Sont garanties les conséquences pécuniaires de la responsabilité que tout licencié peut encourir en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui dans le cadre des activités fédérales garanties.

Pour connaître le détail de ces garanties, se reporter au site <http://www.ffjudo.com/ffj/La-federation/Assurance>.

L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) protège ses licenciés en cas de dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer. (Cotisation due au titre des garanties de base visées ci-après : 2,00 € TTC)

Assuré : le titulaire d'une licence de la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées en vigueur ou en cours d'établissement ayant souscrit l'assurance accidents corporels.

Sont notamment exclus, les accidents résultant :

- De l'état alcoolique de l'assuré, ou de l'emprise de stupéfiants ;
- De suicide, tentative de suicide et mutilations volontaires ;
- De la pratique - même occasionnelle - des sports aériens (parachutisme, deltaplane, parapente, aviation, vol à voile, giravation, paramoteur, ULM, saut à l'élastique), de la spéléologie, escalade en milieu naturel, alpinisme (ascensions en montagne), via ferrata, varappe, d'activités subaquatiques (spéléologie, apnée, plongée, chasse et spéléologie sous-marine), de combats libres (pratique du MMA professionnel et en compétition, "No Hold Barred" et lutte contact), d'activités nautiques (canyonisme, rafting, nage en eaux vives, kitesurf, kitefoil, wakeboard, flyboard, joutes nautiques, jet-ski et ski nautique).
- Les épreuves, courses ou compétitions ou manifestations sportives organisées par l'assuré et mettant en compétition des véhicules et engins à moteur de tout genre.

<b>DECES : versement d'un CAPITAL</b>		
<b>Licenciés</b>	<b>Dirigeants</b>	<b>Sportifs de haut niveau</b>
Jusqu'à 16 ans révolus : <b>15 000 €</b>	<b>70 000 €</b>	<b>150 000 €</b>
A partir de 17 ans : <b>50 000 €</b>		
-Capital supplémentaire par enfant à charge fiscalement : 10 % du capital décès accordé / - Participation aux frais funéraires suite à décès d'un assuré : Montant de 1 500 Euros		
<b>INVALIDITE : Versement d'un CAPITAL</b>		
<b>Licenciés</b>	<b>Dirigeants</b>	<b>Sportifs de haut niveau</b>
<b>Accident de sport :</b> Maximum 70 000 €	<b>Accident de sport :</b> Maximum 100 000 €	<b>Accident de sport :</b> Maximum 300 000 €
<b>Accident corporel grave</b> (invalidité égale ou supérieure à 61 %)		
Capital forfaitaire de <b>1 070 000 Euros</b>	Capital forfaitaire de <b>1 100 000 Euros</b>	Capital forfaitaire de <b>1 300 000 Euros</b>
Remboursement des frais immédiats et aide aux proches : dans la limite d'un montant de 15 000 Euros et d'une période de 6 mois à compter de la date de l'accident ; Versement d'un capital immédiat de <b>70 000 Euros</b> (pour les licenciés, collaborateurs bénévoles, les pratiquants occasionnels non licenciés et les pratiquants non licenciés participant à l'opération « JUDO VACANCES » et aux cours d'essais dispensés en péri et post scolaire) ou <b>100 000 Euros</b> (pour les dirigeants, cadres techniques, conseillers techniques fédéraux et chargés de missions fédérales, arbitres et commissaires sportifs et les enseignants, sportifs de haut niveau et dirigeants du comité exécutif) avant consolidation ; Services d'accompagnement au blessé et ses proches : PRESTATIONS DE TRAVAIL SOCIAL, PRESTATIONS D'ERGOTHERAPIE et ACCOMPAGNEMENT VERS LA REINSERTION PROFESSIONNELLE.		
<b>INCAPACITÉ TEMPORAIRE TOTALE</b>		
<b>Dirigeants</b>		
<b>Sportifs de haut niveau</b>		
<b>Indemnités journalières : 70 Euros / jour (franchise de 30j ramenée à 3j en cas d'hospitalisation)</b>		
<b>DÉPENSES DE SANTÉ</b>		
<b>Licenciés, Dirigeants, Sportifs de haut niveau, Enseignants bénévoles</b>		
<b>Remboursement dans la limite de 3 000 Euros par accident, soit :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• les frais de médecine, chirurgie, pharmacie, hospitalisation (y compris forfait journalier hospitalier), rééducation, prothèses, soins d'optique, soins dentaire, soins rendus nécessaires par l'accident jusqu'à la date de consolidation des blessures.</li> <li>• Garantie étendue aux : dépassement d'honoraires ; majoration pour chambre particulière (hors suppléments de confort : télévision, téléphone ...); frais liés à l'hébergement d'un parent accompagnant un mineur (nuitées et frais kilométriques); frais de transport pour se rendre aux soins prescrits ; frais de transports des victimes : domicile - lieu de travail / scolarité ; frais d'ostéopathie.</li> <li>• Garantie accordée sur justificatifs à hauteur des frais réels engagés par l'assuré et restant à sa charge après intervention des organismes sociaux ou assimilés.</li> </ul>		
<b>SOUTIEN SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE</b>		
<b>Licenciés et sportifs de haut niveau</b>		
Prise en charge du soutien pédagogique <b>jusqu'à la reprise des cours. Jusqu'à 3 heures par jour ouvrable, hors vacances scolaires.</b>		
<b>SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE</b>		
Organisation et prise en charge du soutien psy. avec un psychologue clinicien : - 1 à 5 entretiens téléphoniques ; - 1 à 3 entretiens en face à face.		



## ASSURANCE (notice - suite)

LES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES : Soucieuse de la protection des licenciés et consciente du devoir d'information que la loi fait peser sur elle, la FFJDA a souscrit auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances, des garanties complémentaires permettant de bénéficier, au-delà du régime de base attaché à la licence :

- d'un capital "Décès" ;

- d'un capital "Invalidité" ;

- d'indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire totale.

Le licencié qui souhaite souscrire ces garanties optionnelles devra remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA ([www.ffjda.com](http://www.ffjda.com)) et le renvoyer à SMACL Assurances (à l'adresse indiquée ci-dessous) en joignant un chèque à l'ordre de SMACL Assurances du montant de la formule retenue.

L'ASSISTANCE (souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assistance en partenariat avec Crédit Agricole Assurances), prévoit notamment :

- . Transport sanitaire, attente sur place d'un accompagnant, voyage aller-retour d'un proche, prolongation de séjour pour raison médicale, frais médicaux et d'hospitalisation engagés à l'étranger, frais de secours et de recherche, ...
- . Assistance en cas de décès : Décès d'un bénéficiaire en déplacement, Déplacement d'un proche, Retour anticipé en cas de décès, ...
- . Assistance aux personnes valides : Retour des autres bénéficiaires, remplacement d'un accompagnateur, retour anticipé pour se rendre au chevet d'un proche, sinistre majeur concernant la résidence
- . Avance de fonds, frais de justice et caution pénale
- . Services d'informations
- . Assistance psychologique

**Le service d'assistance est joignable 24h/24 au N° Vert 0 800 02 11 11 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou +33 5 49 34 83 38 depuis l'étranger**

Pour tous renseignements ou déclaration de sinistre, contactez : SMACL Assurances - Pôle Partenariat - 141 Avenue Salvador Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9  
Tel. : 05 49 32 87 85 / Mail renseignements : [ffjda@smacfl.fr](mailto:ffjda@smacfl.fr) / Mail déclaration sinistre : [decla-ffjda@smacfl.fr](mailto:decla-ffjda@smacfl.fr)

SMACL Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances  
RCS Niort n° 301 309 605

Ce document n'a pas de valeur contractuelle. Il n'est qu'informatif et ne remplace pas les dispositions prévues au contrat N°262938/C souscrit auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances, par la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées. (notices d'information téléchargeables sur le site Internet de la FFJDA [www.ffjda.com](http://www.ffjda.com)).

Pour toute réclamation, par principe, l'assuré s'adresse au Pôle Partenariat de SMACL Assurances. SMACL Assurances s'engage à accuser réception de cette réclamation dans les 10 jours ouvrables à compter de sa réception. Sauf circonstances particulières, SMACL Assurances s'engage à apporter une réponse définitive dans un délai de 2 mois suivant la réception de la réclamation.

En cas de désaccord sur la réponse apportée, l'assuré peut en second lieu adresser sa réclamation selon l'une des modalités suivantes :

- Par mail adressé :

- dans le cadre d'une réclamation relative à la gestion du contrat, à l'adresse mail suivante : [service-reclamations-marches@smacfl.fr](mailto:service-reclamations-marches@smacfl.fr).

- dans le cadre d'une réclamation relative à la gestion d'un sinistre, à l'adresse mail suivante : [service-reclamations-indemnisations@smacfl.fr](mailto:service-reclamations-indemnisations@smacfl.fr)

- par courrier postal à SMACL Assurances Réclamations, 141, avenue Salvador-Allende, 79000 NIORT SMACL Assurance s'engage à respecter les délais de traitement susvisés.

## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

### Je déclare :

- ✓ Avoir lu l'intégralité de ce dossier et l'avoir rempli en toute bonne foi.
- ✓ Accepter le « Règlement Intérieur » du DOJO CONFLUENCE (<https://dojo-confluence.org/reglement-interieur/>)
- ✓ Accepter que des photos prises dans le cadre des activités du Judo Club soient publiées pour la promotion du club (Presse, bulletin du club et site web)
- ✓ Accepter de recevoir par email des informations relatives à l'activité du club (uniquement stages, manifestations, compétitions, modifications d'horaires...)

Signature Adhérent

Signature Responsable 'A'

Signature Responsable 'B'



## PLANNING PRÉVISIONNEL DU CLUB

Après deux saisons largement perturbées, il est difficile aujourd'hui d'annoncer des événements et des dates précises, cependant notre saison devrait se construire autour des événements suivants.

### Quelques rendez-vous « Sportifs »

- Le Stage de Décembre avec F. DEMONTFAUCON médaillé Olympique et Monde (Frontignan-34)
- le Stage de Noël à la Talaudière (42)
- Le Stage de Pâques avec Maître KATANISHI (WE de Pâques à Frontignan-34)
- Le Stage au vert (Fin Mars 2022)
- Interclubs et tournois des Petits Tigres (plusieurs dates dans la saison)
- Le Stage avec Maître HIRANO (Ascension 2022)
- Compétitions Officielles (Calendrier départemental à venir)

Attention, la participation à ces rendez-vous est soumise à certaines règles (présélection, pré-inscription, encadrement...) et à la possession d'un passeport sportif en règle. Merci de vous renseigner auprès du Professeur pour plus d'informations.

### Quelques rendez-vous « Loisirs »

- Le Loto du Judo Club (Janvier 2022 à Lorient)
- La Galette des Rois et Les Parents au Tapis (Janvier 2022)
- Voyage et Judo en Italie chez nos amis de Tradate (Printemps 2022)
- d'autres à venir

Et comme toujours, vous pourrez suivre l'évolution de ces dates sur le site web du Club et dans notre groupe Facebook, consultez-les régulièrement. Vous recevrez également régulièrement des emails de la part du club pour toutes ces activités, pensez à consulter régulièrement votre messagerie.

## RESTEZ INFORMES - RESTEZ CONNECTES

SITE WEB	FACEBOOK	EMAIL
<a href="http://www.dojo-confluence.org">www.dojo-confluence.org</a>	<a href="https://www.facebook.com/groups/DojoConfluence">www.facebook.com/groups/DojoConfluence</a>	<a href="mailto:bureau@dojo-confluence.org">bureau@dojo-confluence.org</a>

**Boutique en ligne:** <https://dojo-confluence.org/boutique>



### DOJO CONFLUENCE

Association Loi 1901 - Déclarée le 16/01/1973 - N°W263001153/0263004877 - Maison des Associations A. Rouyer, Place Hannibal - 26270 LORLIOL S/DRÔME